

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

SESSION 1

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

Rôle de l'Agence de l'Eau dans la gestion des espèces invasives

Stéphane JOURDAN et Jean PRYGIEL,
Agence de l'Eau Artois-Picardie

Objectifs « milieux aquatiques »

- Contribuer à l'atteinte du bon état écologique défini par la DCE et la mise en œuvre du SDAGE et du programme de mesures
- Gérer de manière durable les milieux aquatiques
- Préserver ou restaurer les habitats et la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides notamment au titre de la directive « habitats »
- Contribuer à la régulation des crues
- Améliorer la connaissance des écosystèmes aquatiques et des zones humides

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

SDAGE 2010 - 2015



- Disposition 44. Lors des travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, les maîtres d'ouvrage (personne publique ou privée, physique ou morale) veillent à créer des conditions favorables aux espèces **autochtones** et à leurs habitats et à privilégier le recours au génie écologique. Ils veillent également à **améliorer la connaissance sur la localisation des plantes invasives** et à mettre en place des **moyens de lutte** visant à limiter leur prolifération.

Plan de l'exposé

- Stratégie « espèces invasives »
- Exemples d'interventions
- Etat de la connaissance – attentes et besoins
- Perspectives

Plan de l'exposé

- Stratégie « espèces invasives »
- Exemples d'interventions
- Etat de la connaissance – attentes et besoins
- Perspectives

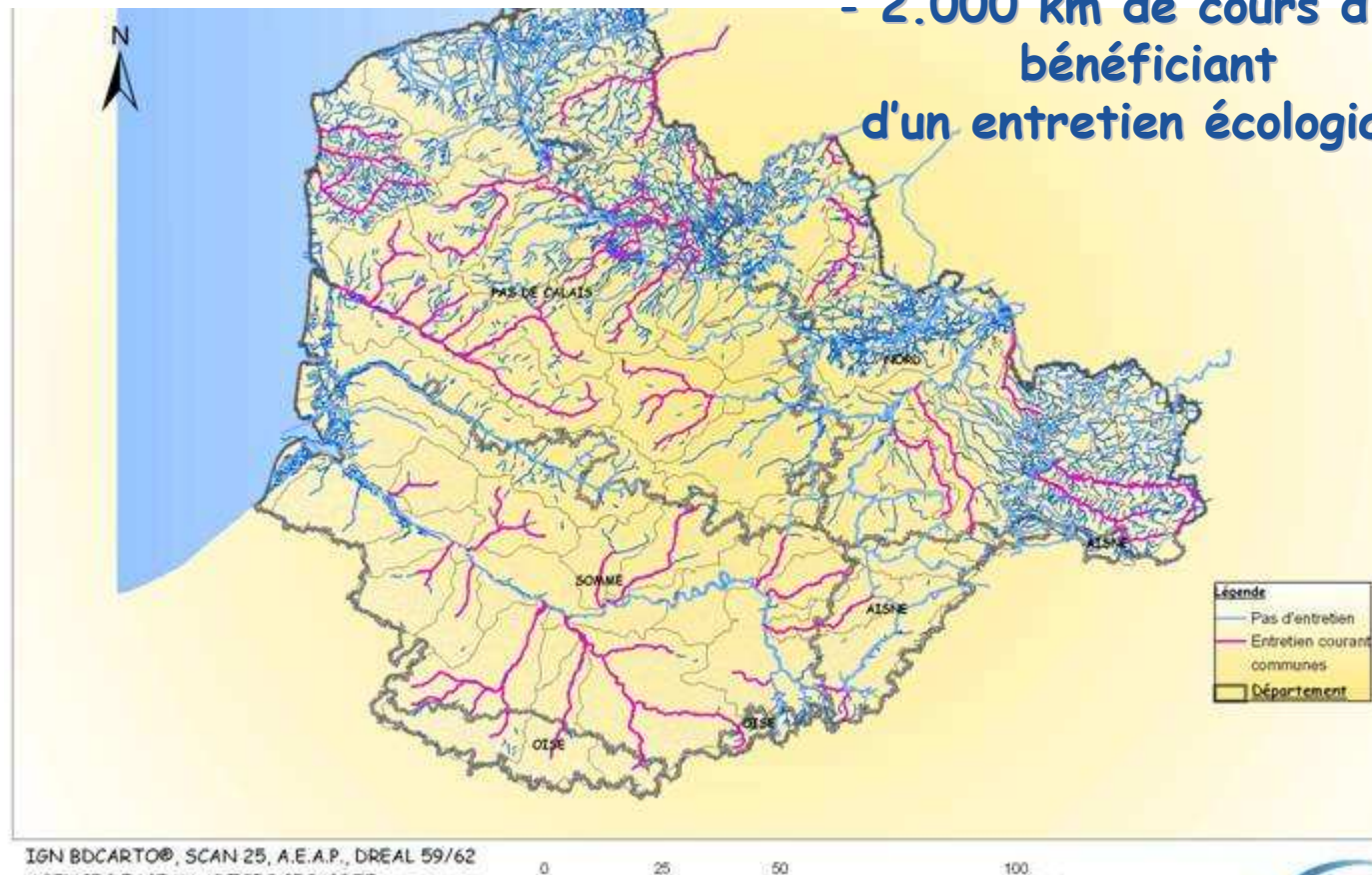
Entretien et restauration des milieux aquatiques

- Cours d'eau (entretien courant)
 - Les opérations d'entretien courant des cours d'eau ont pour objectifs de maintenir l'accès le long des rivières, d'enlever et prévenir la formation d'embâcles importants susceptibles d'être à l'origine de désordres hydrauliques, de limiter le développement des espèces **végétales** invasives, de revégétaliser des rives dégradées, de surveiller l'état général du réseau hydrographique et d'informer les riverains sur leurs droits et obligations

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Entretien écologique

- 6.000 km de cours d'eau
- 2.000 km de cours d'eau
bénéficiant
d'un entretien écologique

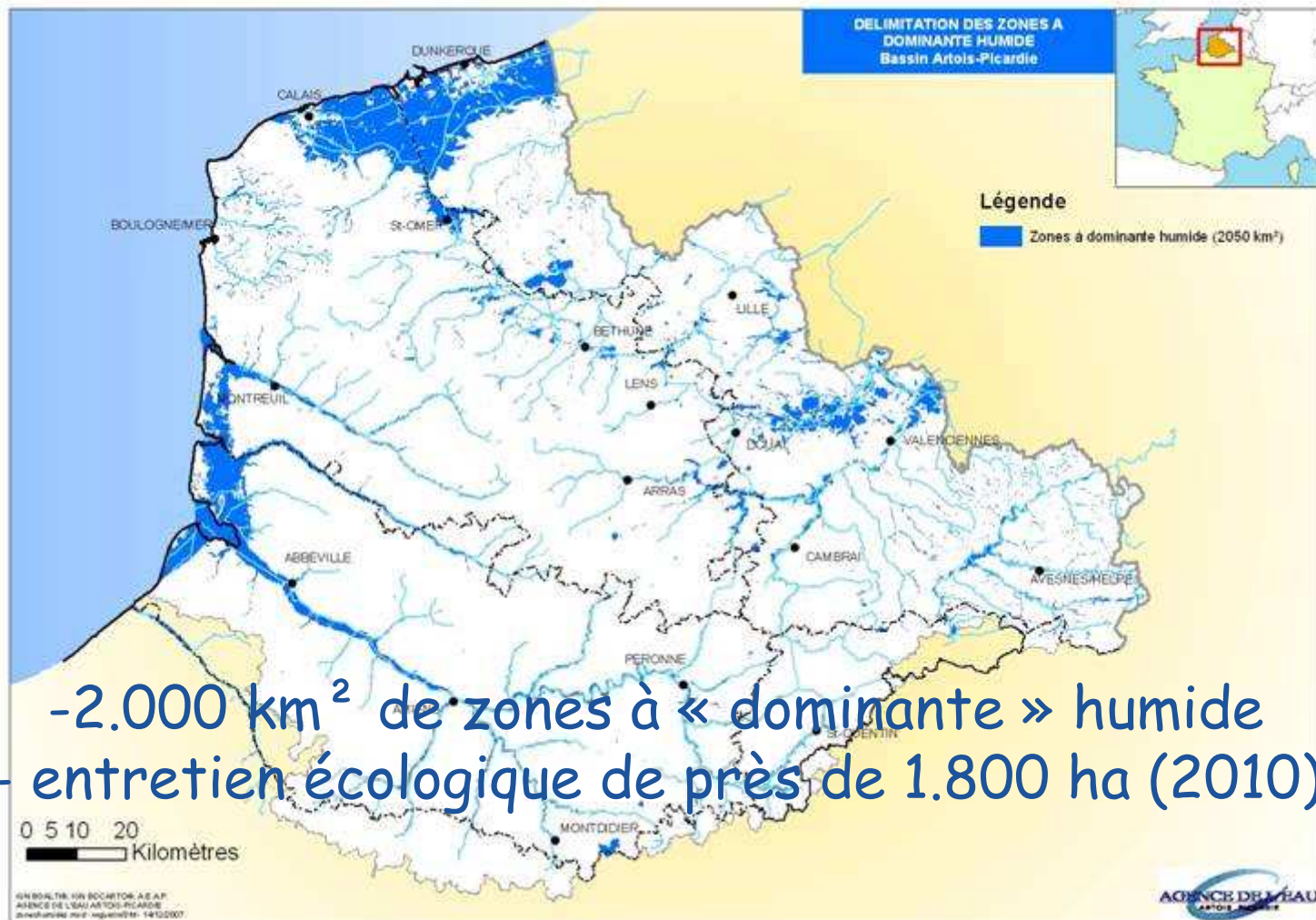


Entretien et restauration des milieux aquatiques

- Zones humides (entretien courant)
 - Ces opérations ont pour objet de protéger directement ou indirectement les ressources en eaux souterraines ou superficielles et de préserver la biodiversité des zones humides, notamment au titre de la directive « Habitats ». Elles consistent en des travaux légers de débroussaillage, de fauches, d'entretien de fossés et petits rus, **de lutte contre les espèces invasives et autres actions similaires ayant le même objet**

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Entretien des zones humides



Stratégie d'intervention

9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

- **Les études préalables et suivi**
 - *50% de subvention*
- **Les travaux de restauration écologique**
 - *50 à 80 % de subvention*
- **Les travaux d'entretien écologique de zones humides**
 - *50 % de subvention avec coût plafond pour l'entretien (750 à 1.500 € / km / 3 ans selon les cours d'eau)*
- **Les travaux d'entretien écologique de zones humides**
 - *50 % de subvention avec coût plafond pour l'entretien (400 € / km / an)*

Plan de l'exposé

- Stratégie « espèces invasives »
- Exemples d'interventions
- Etat de la connaissance – attentes et besoins
- Perspectives

Stratégie «cours d'eau»

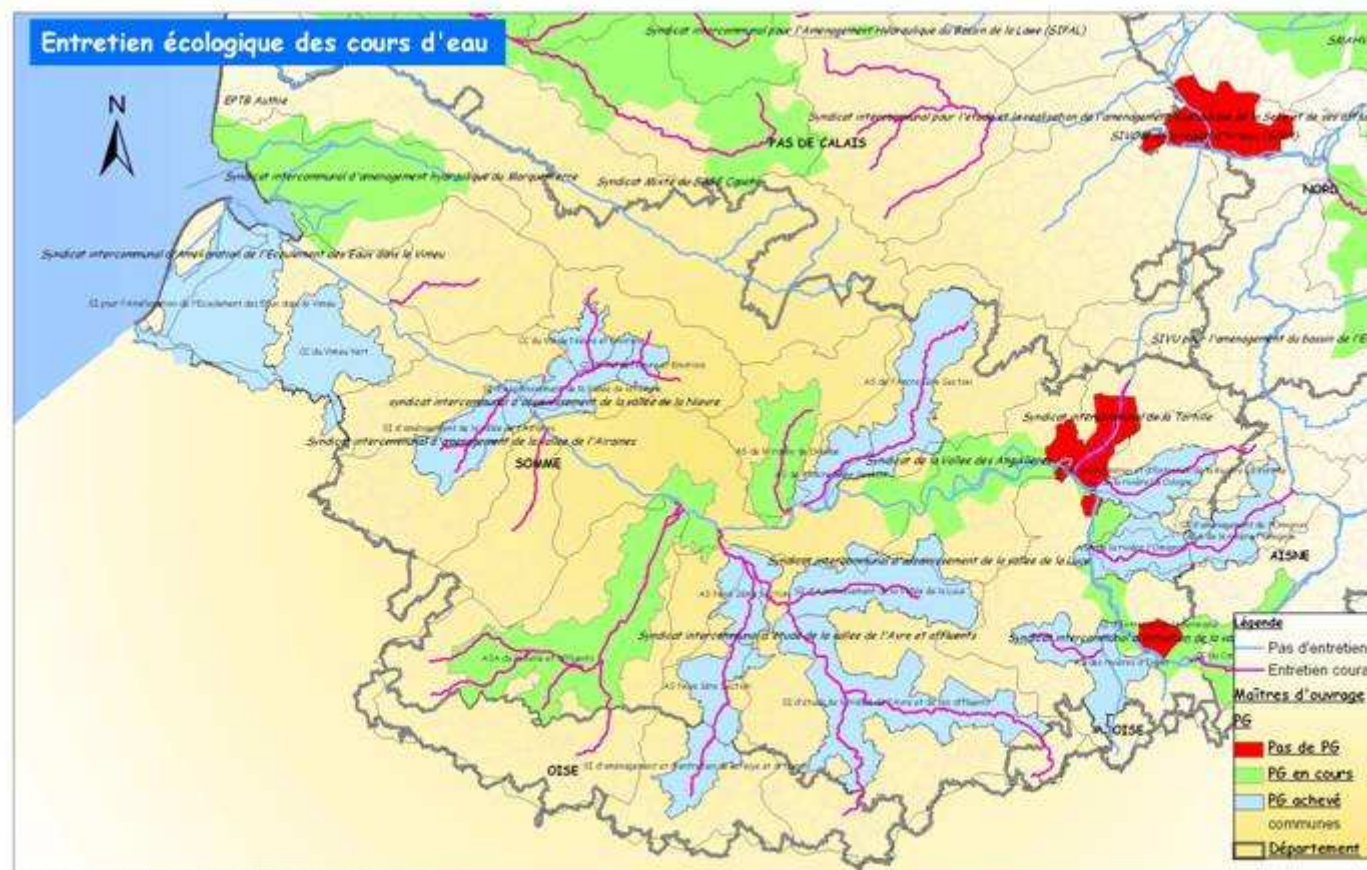
- Diagnostic de l'état initial
- Identification des pressions
- Définition des projets de restauration
- Instruction réglementaire
- Travaux de restauration
- Travaux d'entretien « pluri-annuels »
- Evaluation des actions

Plans de gestion

AMOA de l'AMEVA
(80) et des
FDAAPPMA 59 et
62
CRPF

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Gestion des invasives « cours d'eau » sur le fleuve Somme et ses affluents



IGN BDCARTO®, SCAN 25, A.E.A.P., DREAL 59/62
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
carte_EPCI_Nord.mxd - s.jourdan/FP - 24/09/2010

0 12.5 25 50
Kilomètres

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

Travaux (2010-2012)

- Plan Somme « 2010 – 2012 »: 10 plans de gestion des affluents de la Somme achevés
- Mise en œuvre opérationnelle des travaux avec 300 km de cours d'eau entretenus et restaurés (\approx 1m€ de travaux et 500 k€ d'aide AEAP)
- Gestion de l'« entretien » du fleuve Somme déléguée au CG 80 (accompagnement financier des opérations de lutte contre les espèces végétales invasives sur les abords du fleuve ; 75 k€, 29 k€ d'aide)
- Travaux spécifiques « invasives » prévus sur 8 des 10 affluents
 - 21,4 km de berges «piégeage » rats musqués » (7-8 € /ml)
 - 350 m² de ripisylve « balsamine de l'Himalaya »
 - 4.675 m² de ripisylve « Renouée du Japon »

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Piégeage rats musqués



Traitement « curatif » - Fauche (Noye, 2007)

Fauche (entretien courant)



- Gestion spécifique « faucardage » : 4 à 5 € / ml
(plafond d'aide de 0,25 € / ml en entretien)

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Travaux de restauration Omignon, 2008

- Fauche et restauration de la ripisylve
(plantations à Monchy-Lagache et Devise)



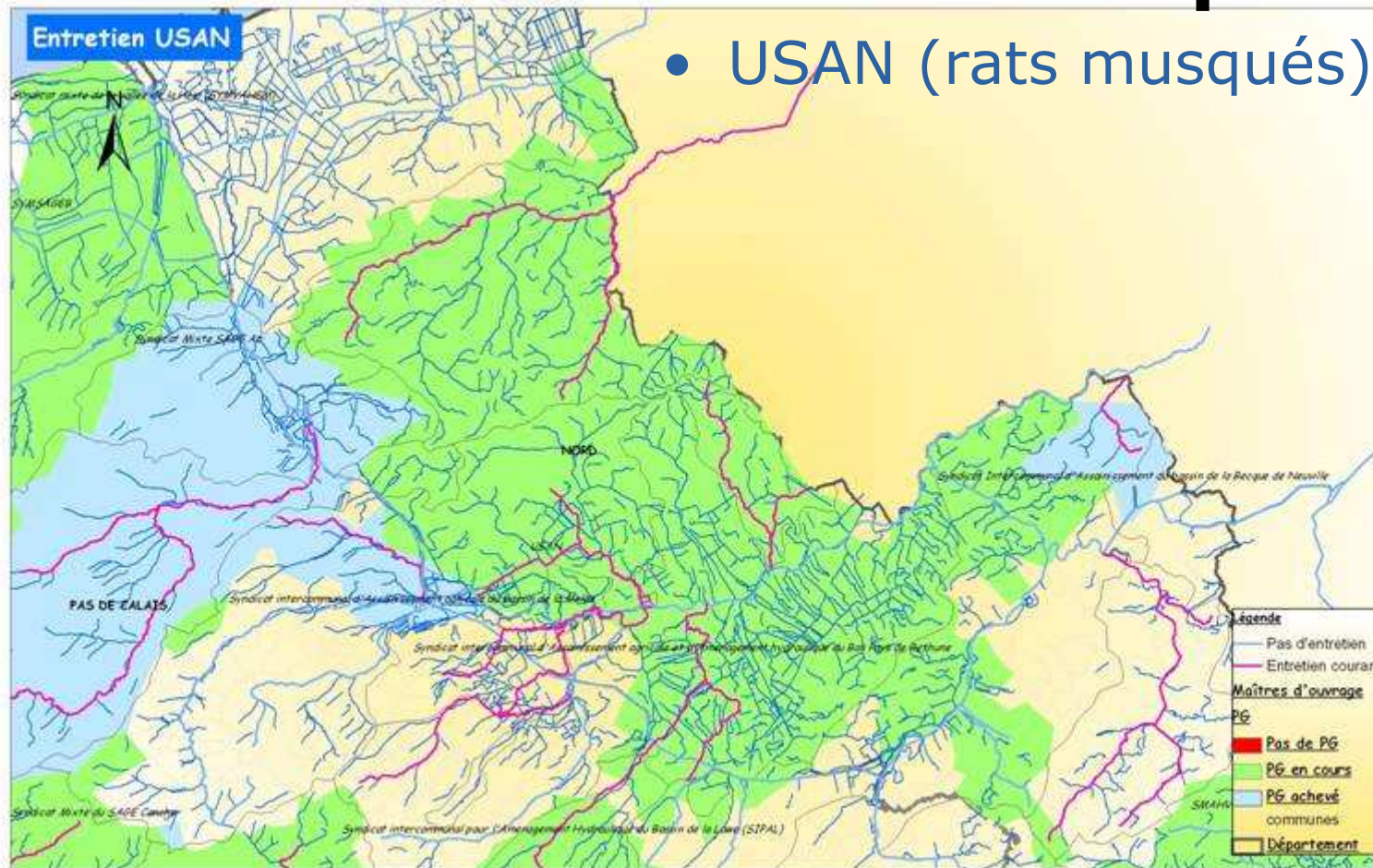
Fauche + plantations $\approx 7 \text{ € / ml}$
(restauration, pas de plafond)

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES



Autres retours d'expérience

- USAN (rats musqués)



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

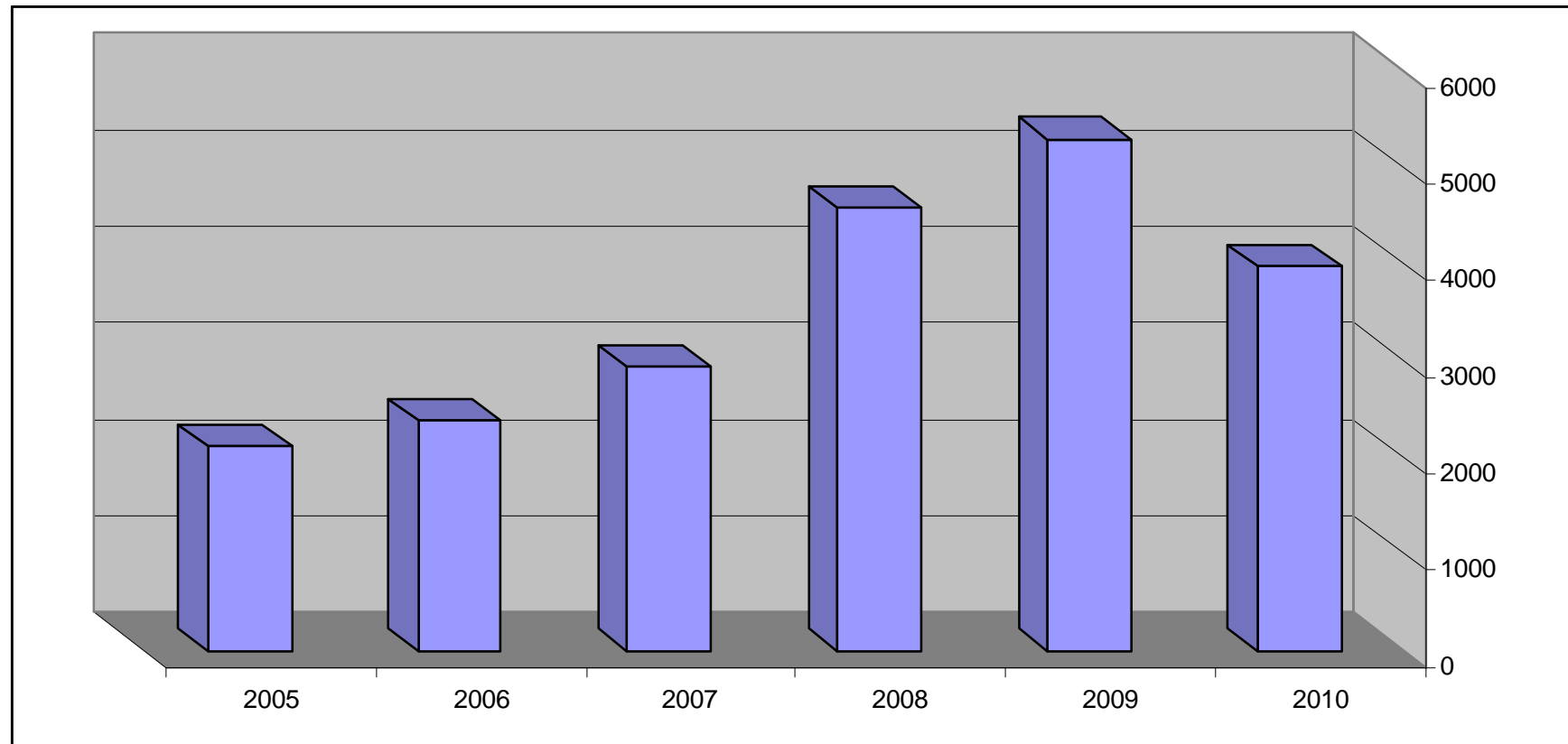


Gestion « rats musqués (USAN)

- 128 communes adhérentes, 1.100 km « CE »
- 6 piégeurs + bénévoles des communes formés (\approx 336 k€ dédiés, soit 0,3 € / ml ; plafond d'aide de 0,125 € / ml en entretien, convention pluri-annuelle sur 184 km 2007 - 2009)
- Traitement mécanique seul depuis 2009
- Environ 4.000 rats piégés au premier semestre 2010
- Problèmes posés :
 - Réponse à un appel d'offres pour intervention spécifique sur le réseau VNF, axe d'échappement des rats (partenariat avec le GDON Flandres Maritimes)
 - Coopération transfrontalière ciblée depuis 2008 (\approx 900 rats musqués piégés sur les communes frontalières)

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Evaluation de l'action



Evolution des captures de rats musqués sur le premier semestre



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Coopération transfrontalière

- Projet Interreg tri-partite CARTORA 2008 - 2011 (GDON)
- Mise en place d'outils techniques et numériques communs en zone transfrontalière pour une meilleure gestion de la lutte contre le rat musqué



Travaux en zones humides / Plan d'eau

- Arrachage de la Jussie dans le Marais de Belloy/Somme, 61,2 ha
 - Protocole établi en lien avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul
 - Arrachage manuel par des bénévoles (Canoë-kayak ; 21 k€ de travaux, 2 k€ d'aide de l'Agence)
- Réduction de la superficie couverte à moins de 10 m² - Intégré aux travaux d'entretien de la zone humide

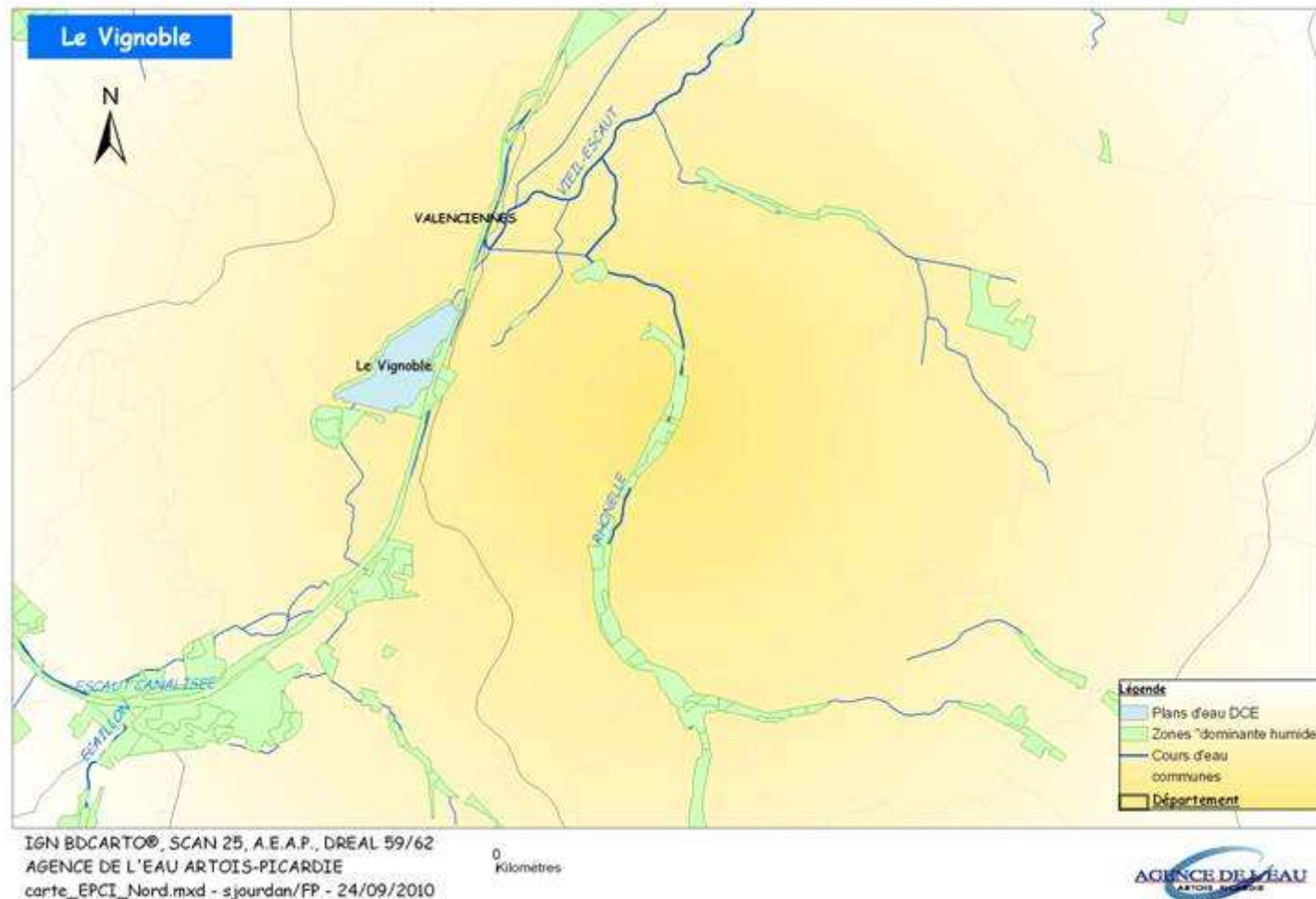
LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Arrachage de la Jussie



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Travaux en plan d'eau Le Vignoble



Travaux en plan d'eau Le Vignoble

- Restauration des usages sur le plan d'eau du Vignoble (traitement de l'Elodée de Nuttall)
- Masse d'eau « Plan d'eau » - Objectif de bon potentiel écologique 2015– 53 ha
 - En 2009, développement de l'Elodée de Nuttall (peste d'eau), incidence grave sur les usages sur le plan d'eau – proximité du fleuve Escaut canalisé (enjeu économique « navigation »)

Restauration des usages sur le site

- En 2009, 483 tonnes d'Elodée de Nuttall (méthode de l'arrachage manuel) – biomasse présente estimée à 2.000 tonnes



- Réalisation d'un plan de gestion du site (2009)
- Financement d'un bateau faucardeur à la commune pour les travaux d'entretien pluri-annuels (juin 2010 ; 144 k€, 72 k€ aide)

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Résultats



- 70 tonnes évacuées en 2010
- Restauration des usages sur le site (pêche, nautisme...)
- Pas de repousse constatée
- Problème de valorisation de la matière organique récoltée



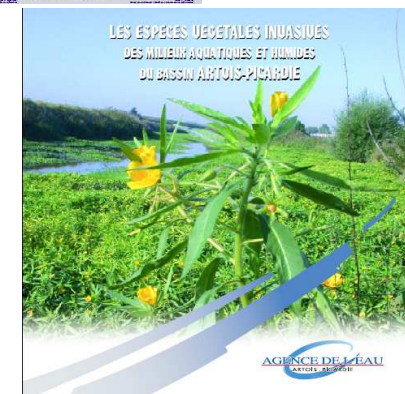
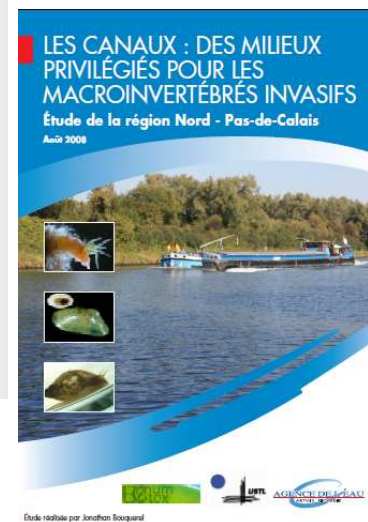
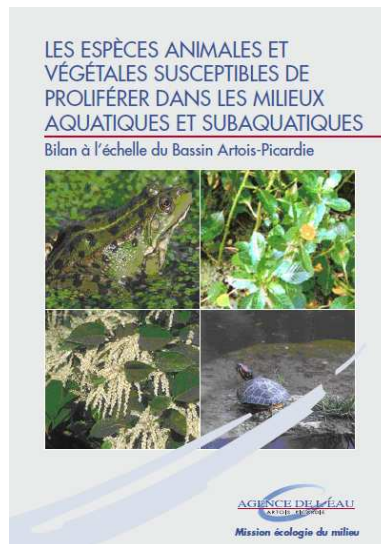
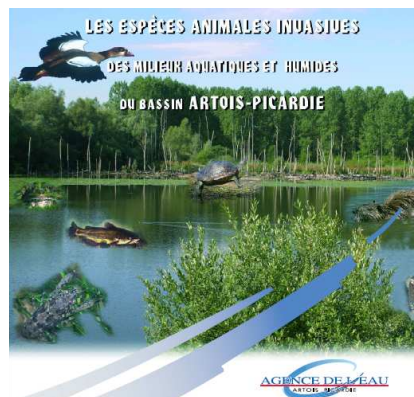
Plan de l'exposé

- Stratégie « espèces invasives »
- Exemples d'interventions
- Etat de la connaissance – attentes et besoins
- Perspectives

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Etat des connaissances

- Quelques études, synthèses et documents de sensibilisation (posters, livrets, synthèse...)



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

- Quelques retours d'expérience sur des opérations de traitement passées (jussie, hydrocotyle) ou en cours (élodée de Nuttall...)



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Les attentes et besoins gestionnaires locaux

Demandes locales d'intervention avant tout motivées par **des proliférations avec des nuisances** sur les usages (baignade, activités nautiques, pêche...), sur le fonctionnement de l'écosystème (risques d'inondations, détérioration des berges...) **qui génèrent un coût financier et humain**

→ Les EEE ne sont qu'un cas particulier d'espèces proliférantes qui justifient des précautions supplémentaires



LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Des attentes à peu près satisfaites mais...

- **Les « plus »** : une stratégie d'intervention planifiée et ciblée sur les habitats « milieux aquatiques » avec un accompagnement technique et financier pour de l'entretien pluri-annuel (stratégie curative) et des travaux de restauration des cours d'eau (préventif), un réseau de référents locaux et nationaux

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Des attentes à peu près satisfaites mais...

- **Les « moins »** : Pas de protocole « clefs en main » (ni de solution-miracle !) à fournir aux gestionnaires, pas de filière de valorisation de la matière organique exportée, peu de suivis scientifiques notamment sur l'efficacité des travaux entrepris et sur les effets à moyen/long terme.
 - Des interventions souvent dans l'urgence
 - Peu de certitudes et beaucoup d'empirisme
 - L'Agence joue un rôle d'animateur et de fédérateur au niveau local,

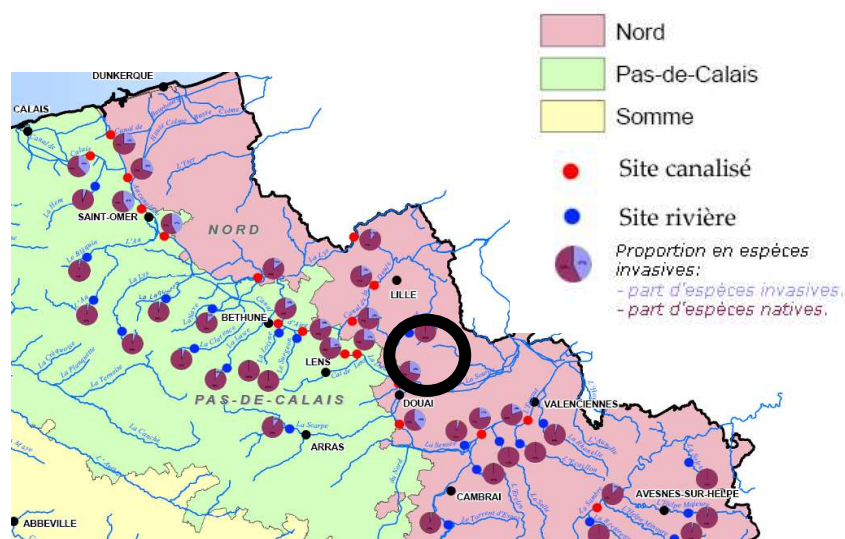
LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Des attentes et des besoins plus stratégiques

- Problématique qui dépasse largement les limites du bassin, et qui demande une coordination spécifique (réglementation par exemple)
 - Peu de connaissances sur :
 - la distribution et la dynamique des EEE,
 - Le déterminisme des phénomènes de prolifération (élodée)
 - les autres biotes « non visibles » (algues, macrofaune benthique, espèces piscicoles, virus, bactéries...),
 - Le rôle et l'impact des EEE dans le fonctionnement des écosystèmes notamment sur la biodiversité, les usages,
 - Les relations entre EEE, qualité des eaux et des habitats
 - L'impact de phénomènes globaux tels que le changement climatique,
 -
- Approche pluridisciplinaire dépassant le simple cadre de l'écologie

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

L'impact des EEE et bon état (potentiel) écologique



A Férin,
Gammarus pulex
(41% des effectifs en 1996) est remplacé par
Dikerogammarus villosus (40% des effectifs) en 2008



D'après J. Bouquerel, 2008

9 des 23 espèces recensées sont des invasives et totalisent 63% des effectifs

→ Quelle place pour les EEE ?

→ Statut et devenir des stations de référence

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Perspectives

Nombre de décisions dépassent le niveau du bassin, mais il existe un réel besoin :

- de structuration et d'organisation de la connaissance au niveau du bassin et sans doute du district,
- de fédération des acteurs au niveau du bassin autour de la problématique des EEE aquatiques au sens large
- de mise en œuvre d'un suivi pérenne des EEE
- en profitant des réseaux existants (DCE et RHAP),
- en développant des réseaux en faisant appel à des opérateurs spécifiques ?
- en produisant des outils opérationnels (faunes, flores, base de données à jour et accessible, SIG,...)
- en formant et en informant les acteurs locaux
- de maintenir le contact avec le niveau national (réseaux d'experts, groupes de travail nationaux (groupe IBMA)....)

Quel rôle pour l'Agence ?

- Répondre aux attentes des usagers et des gestionnaires (interventions)
- Intégrer la problématique des EEE dans ses actions de restauration des milieux et donc tendre vers une approche écosystémique plutôt qu'une approche spécifique,
- Améliorer la connaissance et l'expertise sur la gestion des proliférations dont les EEE (retours d'expérience)
- Évaluer les actions

LES CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Merci de votre attention !



Petersson, 2004.